

# CONSEIL MUNICIPAL DE CHAMPSECRET

## Compte rendu de réunion

Du 16 Juin 2016

*Etaient Présents :* M. DESGRIPPES Gérard, Mme DENIS Martine, M. FOURRÉ Gérard, Mme LEVEILLÉ Francine, M. MAZZAROLO Dominique Absent excusé donne pouvoir à Mme LEVEILLÉ, GANDON Claude, Mme BOHERE Céline, M. RICHARD Gaétan Absent excusé donne pouvoir à M. GANDON Claude, DUVAL Thierry Absent excusé donne pouvoir à M. DESGRIPPES, M MALHERBE Michel, Mme MAUCLAIR-BOUTTIER Sylvie, M. LEPOURCELET Michel Absent excusé donne pouvoir à M. FOURRÉ, Mme JOURDAN Chantal, M. ROUSSEL Patrick, Mme BUREL Michèle.

*Secrétaire de séance :* **Mme DENIS Martine**

---

## I. Annonces

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 20h et passe à l'ordre du jour :

***Communication de Monsieur le Maire au Conseil Municipal :*** Lors de la réunion du conseil municipal qui s'est déroulée le 12 avril dernier, il s'est passé un fait grave, une personne présente dans la salle a pris les clefs qui se trouvaient sur la serrure de la porte d'entrée... Ce qui aurait pu être considéré comme une mauvaise blague, si les clefs prélevées avaient été remises dans une boîte à lettres ou jetées dans les parterres de fleurs... Ce n'est pas le cas et nous sommes donc en présence d'un vol et une plainte a été déposée à la gendarmerie... L'auteur de ce vol, qui était présent dans la salle, a commis un geste détestable, qui jette la suspicion sur une grande partie des personnes présentes... Ce n'est pas toujours ceux qui sont prompt à évoquer la démocratie qui la pratique le plus... Sauf en petit comité peut-être... Fin de la communication.

*Arrivée de Mme BOHÈRE.*

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'inscrire à l'ordre du jour, les délibérations suivantes dont les décisions sont intervenues après l'envoi et l'affichage de l'Ordre du jour :

- ❖ L'Achat de terrains
- ❖ La signature d'une convention avec le service Intérim Territorial de CDG 61
- ❖ Lancement d'une annonce pour le recrutement d'un poste de secrétaire auprès du CDG 61

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 Avril 2016, à la majorité.

## **L'Ordre du jour est le suivant :**

- ❖ L'Achat de terrains
- ❖ La signature d'une convention avec le service Intérim Territorial de CDG 61
- ❖ Lancement d'une annonce pour le recrutement d'un poste de secrétaire auprès du CDG 61
- ❖ Enquêtes Publiques
- ❖ Demandes de Droit de Prémption
- ❖ Convention de stage
- ❖ Avenant au contrat de location de l'ancienne Mairie
- ❖ Travaux de voirie
- ❖ Prêts Bancaires pour travaux Lotissement
- ❖ Virement de crédits sur budget de l'assainissement
- ❖ Régularisation de la commande des travaux du groupe scolaire
- ❖ Informations diverses

## **II. Discussion**

### **Acquisition de terrains :**

Monsieur le Maire expose à l'assemblées que suite aux différents échanges avec les propriétaires des parcelles cadastrés N° 128, d'une superficie de 3950 m<sup>2</sup> et N° 148, d'une surface de 3051 m<sup>2</sup>, ces derniers ont donné leur accord pour la vente à la commune de ces deux parcelles, pour un montant de 8 000€, somme à laquelle s'ajouteront les frais notariés et d'hypothèques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide :

- De donner son accord à l'acquisition de la parcelle cadastrée N° 128 mentionnée ci-dessus pour un prix de 4 000€,
- A la majorité, 3 abstentions, pour l'acquisition de la parcelle cadastrée N° 148 mentionnée ci-dessus pour un prix de 4 000€,
- D'autoriser le Maire à signer les actes notariés à intervenir.

### **Signature d'une convention avec le service Intérim Territorial de CDG 61 :**

Monsieur le Maire expose à l'assemblées qu'en prévision du retard dans le traitement des dossiers, des périodes de congés et du départ en retraite d'une employée Communale, il convient de prévoir la mise en place d'un agent du service Intérim Territorial.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer une convention annuelle renouvelable par tacite reconduction avec le Centre De Gestion pour la mise en place à disposition d'agent du service Intérim Territorial.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents ce recrutement.

### **Lancement d'une annonce pour le recrutement d'un poste de secrétaire auprès du CDG 61 :**

Pour anticiper le départ à la retraite de l'employée de l'agence postale communale, compte tenu que la commune à plus de 1 000 habitants, il convient de passer une annonce de recrutement par le Centre De Gestion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents ce recrutement.

### **Enquêtes Publiques :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'enquête publique concernant la demande d'autorisation déposée par la SAS Méthan'Agri et donne lecture du courrier de Monsieur Le Sous-Préfet d'Argentan.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner un avis favorable à ce sujet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité, 1 abstention.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'enquête publique ICPE concernant la demande d'autorisation d'exploiter un chenil de 126 chiens de chasse à courre au lieu-dit « l'Ermitage » à Champsecret, présentée par M. VUITTON Patrick Louis.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner un avis favorable à ce sujet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité, 3 abstentions.

### **Demandes de droit de préemption :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la vente de l'immeuble sis « 22 rue du colonel Lefèvre », cadastré AA N° 56 et AA N° 69 « Rue Berryer ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, n'exerce pas son droit de préemption sur ces biens.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la vente de l'immeuble sis « 3 rue Albert Christophle », cadastré AA N° 6.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, n'exerce pas son droit de préemption sur ce bien.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la vente de l'immeuble sis « 32 rue du colonel André Lefèvre », cadastré AA N° 51 et AA N° 73 « Rue Berryer ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, n'exerce pas son droit de préemption sur ces biens.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la vente du terrain sis « La Minerie », cadastré ZM N° 115.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, n'exerce pas son droit de préemption sur ce bien.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la vente de l'immeuble sis « 13 Place du Vieux Marché », cadastré AA N° 21.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, n'exerce pas son droit de préemption sur ce bien.

### **Convention de stage :**

Monsieur le Maire propose l'assemblée la signature d'une convention de stage avec Mme DESSAINT Angélique pour la préparation du diplôme en Master 2 Gestion des Politiques Sociales et de l'Économie Solidaire à l'Université de Caen.

La convention, pour une durée totale de 13 semaines, débutera le 27/06/2016 jusqu'au 23/09/2016, réparti sur 35H hebdomadaire, fera l'objet d'une rémunération mensuelle de 554.40€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif cette convention.

### **Avenant au contrat de location de l'ancienne Mairie :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de voter un avenant au contrat de location de l'ancienne Mairie.

- Facturer une provision de 200€ mensuelle pour la consommation de gaz.

- Inclure une clause de dénonciation du contrat de location si 2 mois de loyer et charges restent impayés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

### **Travaux de voirie :**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un certain nombre de travaux liés à la voirie sont nécessaires sur la commune.

Des devis ont été sollicités auprès de plusieurs entreprises et il est proposé d'accepter les devis :

- De l'entreprise Courteille pour les travaux concernant le Jardin, Launay et l'Etire Chauvière, chemin et route, pour un montant de 12 227,16€ HT

soit 14 672,59€ TTC.

- De l'entreprise Eiffage Routes pour les travaux concernant la Tuilerie, la Grande Chauvière et la Fenderie, pour un montant de 14 231,39€ HT

soit 17 077,67€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De donner son accord pour la réalisation des travaux de voirie tels qu'ils sont mentionnés ci-dessus.

- D'autoriser le maire à signer les devis correspondants.

### **Prêts Bancaires pour travaux Lotissement :**

Objet : budget lotissement - réalisation emprunt Lotissement bocager :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que pour la réalisation des travaux de viabilisation du lotissement bocager, il convient de réaliser un emprunt d'un montant de 525 687€.

Suite à la consultation de plusieurs établissements bancaires, il est proposé au conseil de retenir la proposition de la Caisse d'Épargne Normandie aux conditions suivantes :

- Durée : 15 ans :

- Périodicité : trimestrielle

- Amortissement du capital constant

- Taux fixe : 1.49%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, 3 votes contre, décide :

- De donner son accord à la réalisation d'un emprunt de 525 687 €,

- De retenir la proposition de la Caisse d'Épargne Normandie aux conditions mentionnées ci-dessus,

- D'autoriser le Maire à signer le contrat à intervenir ainsi que toutes pièces liées à ce contrat.

Objet : budget assainissement - réalisation emprunt Lotissement bocager :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre de la réalisation de travaux de construction d'un réseau d'assainissement pour le lotissement bocager, il convient de réaliser un emprunt d'un montant de 107 817€.

Suite à la consultation de plusieurs établissements bancaires, il est proposé au conseil de retenir la proposition de la Caisse d'Épargne Normandie aux conditions suivantes :

- Durée : 15 ans :

- Périodicité : trimestrielle

- Amortissement du capital constant

- Taux fixe : 1.49%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 votes contre, décide :

- De donner son accord à la réalisation d'un emprunt de 107 817€,

- De retenir la proposition de la Caisse d'Épargne Normandie aux conditions mentionnées ci-dessus,

- D'autoriser le Maire à signer le contrat à intervenir ainsi que toutes pièces liées à ce contrat.

### **Virement de crédits sur budget de l'assainissement :**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer des virements sur le budget de l'assainissement suite à la demande de la trésorerie, il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires aux chapitres 66 et 67 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité vote les virements de crédits suivants : - Article 673 Titres Annulés : + 80 € - Article 66112 Intérêt ICNE : + 10 € - Article 022 Dépense imprévue = - 90 €

### **Régularisation de la commande des travaux du groupe scolaire :**

Pour faire suite au courrier des trois membres de l'opposition à Mme Le Préfet et à celui du recours gracieux de la municipalité à Mme Le Préfet, Monsieur le Maire rappelle que le montant des travaux était clairement indiqué dans le vote majoritaire du budget 2015. Néanmoins, pour respecter la règle, il convient de délibérer pour toute signature de marché dépassant 15 000€. Montant : 29 158.15€ HT soit 34 989.78 € TTC , Entreprise CONEAU.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité, 3 votes contre.

### **III. Questions / Informations Diverses**

Intervention à la Station d'épuration pour remplacement de la turbine du bassin d'aération.

Démontage de l'ancienne cabine téléphonique prévue fin Août

Mise en sommeil de l'association USCD Champsecret-Dompierre

Fin des travaux d'aménagement de Toilette Handicapé Public

**L'Ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 21h00.**

\*\*\*\*\*